

## Communiqué de presse



Nevers, le 13 octobre 2023

### Travaux du réseau de chaleur urbain dans le cœur de ville historique de Nevers : démarrage de la phase 2

À compter du **lundi 23 octobre\***, la phase 2 des travaux du Réseau de chaleur urbain (RCU) autour de la cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte et devant l'école André-Cloix va débuter. **Perturbations temporaires de circulation et de stationnement à prévoir.**

En raison d'une avancée de chantier plus rapide que prévue, **la rue du Doyenné** sera rendue à la circulation dès **lundi 23 octobre** pour clore cette 1<sup>re</sup> phase de travaux.

À partir de cette date et jusqu'au 3 novembre\*, une 2<sup>e</sup> phase va débuter. Elle se concentrera en partie sur **la rue du Cloître Saint-Cyr** (« placette » au croisement des rues Abbé-Boutillier et Jacobins), ainsi que sur la rue **Albert-Morlon**.

En conséquence, **des perturbations de circulation et de stationnement temporaires** sont à prévoir pour les véhicules au niveau de ces rues et de celles attenantes. Les explications aux riverains pour des solutions de remplacement ont déjà été faites.

### La traversée stratégique du quartier historique

L'objectif de ces travaux ? : raccorder **l'hôtel de ville, le tribunal judiciaire et l'école André-Cloix** au réseau de chaleur urbain qui se veut **moderne, écologique, plus économique et performant**.

En parallèle, des fouilles archéologiques vont être menées et peuvent impacter le planning de chantier initialement prévu. Dans ce cas, de nouveaux éléments d'information seront adressés aux riverains et usagers le moment venu.

# Fermeture des rues du Cloître Saint-Cyr et Albert-Morlon : comment circuler durant cette nouvelle phase de travaux ?

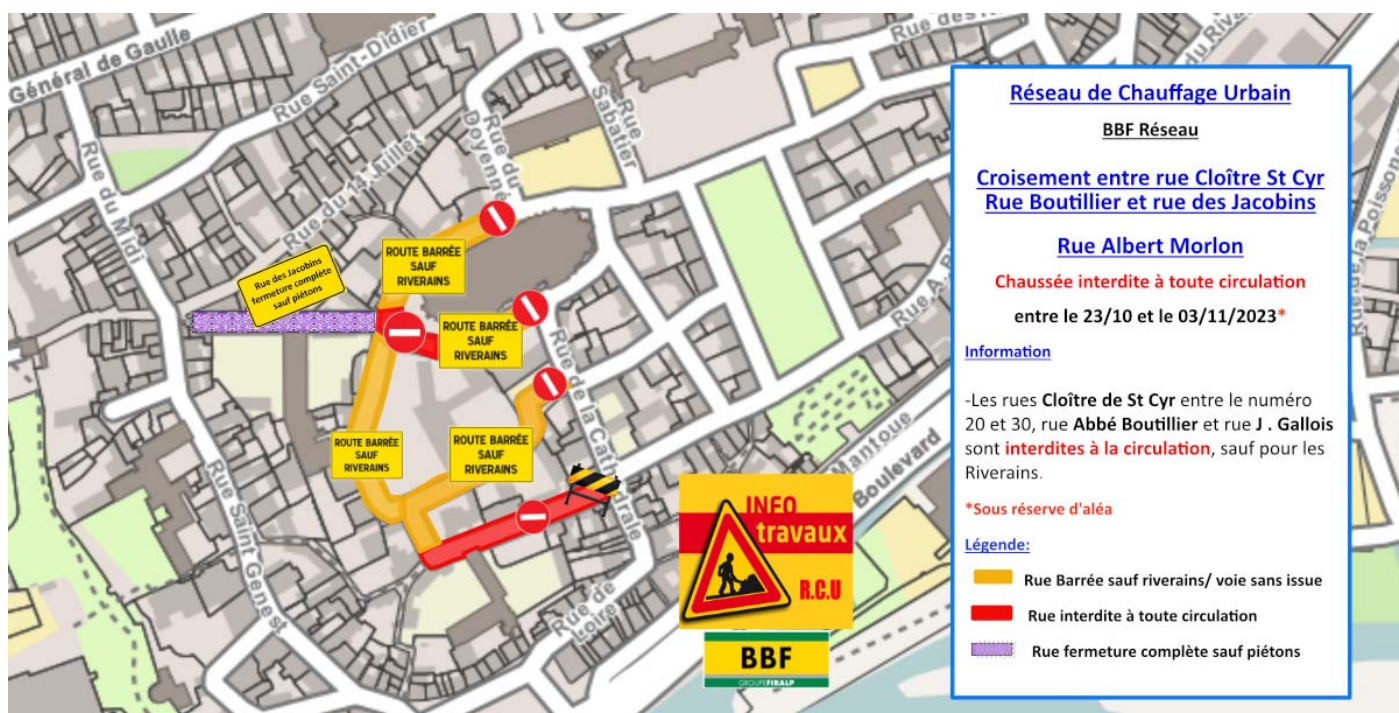
Pour faciliter la circulation :

- Tous les accès piétons seront maintenus
- Les riverains des rues Cloître Saint-Cyr, Jacobins, Abbé-Boutillier, Jacques-Gallois et Albert-Morlon (uniquement) pourront stationner leur véhicule pendant toute la durée des travaux, sans condition d'horaires, sur **l'esplanade du Palais ducal**, sous réserve de mettre en évidence un justificatif de domicile (facture téléphonie, électricité, etc.) visible sur le pare-brise, à l'intérieur du véhicule
- Les travaux de la **rue Albert-Morlon** interviendront pendant les vacances scolaires de la Toussaint, afin de libérer l'accès à l'école dès le 6 novembre\*
- La **rue du Doyénné** sera de nouveau accessible
- La **rue Sabatier** sera remise en sens descendant habituel

Les points de vigilance :

- **La rue des Jacobins** sera complètement fermée à la circulation sauf pour les piétons
- **Le stationnement au niveau de la place du palais de justice** sera interdit
- **La rue du 14-Juillet** sera de nouveau fermée à la circulation

## Plan de circulation du 23 octobre au 3 novembre 2023\*



\*Ces dates sont données à titre informatif et sont susceptibles d'être modifiées en fonction des aléas de chantier indépendants de notre volonté.

# Calendrier prévisionnel des travaux\*

**Phase 2** : du 23 octobre au 3 novembre 2023 (correspondant aux vacances scolaires de la Toussaint)

- Du n°20 au n°30 de la **rue du Cloître Saint-Cyr**, **rue Abbé-Boutillier** et **rue Jacques-Gallois**
- **rue Albert-Morlon**

**Phase 3** : du 3 au 10 novembre 2023

- Entre la **rue Abbé-Boutillier**, **impasse des Jacobins** et **rue du Cloître Saint-Cyr**
- Début des travaux au sein de **l'école André-Cloix** (6 novembre)

**Phase 4** : du 13 novembre au 15 décembre 2023

- **Rue du Cloître Saint-Cyr** (du n°6 de la rue du Doyenné à la rue Abbé-Boutillier)
- Fin des travaux au sein de **l'école André-Cloix** (24 novembre)

## S'informer en temps réel

Pour obtenir toutes les informations liées à l'avancement des travaux du réseau de chaleur urbain, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la Ville de Nevers : [nevers.fr](http://nevers.fr) / page fixe [Le point sur les travaux \(RCU\)](#) (Vivre à Nevers > Les grands projets > Le réseau de chaleur urbain).

## Les objectifs du chantier

Les travaux d'extension du **réseau de chaleur urbain** sont programmés sur 3 années : 2023, 2024 et 2025 et correspondent à 3 phases de chantier bien distinctes. La traversée du cœur de ville historique de Nevers s'inscrit dans cette première phase.

Cette dernière permettra de créer à la fin de ces travaux, en 2025, **10,5 km de réseau supplémentaires** (pour 42,5 km au total de réseau déjà existant) afin d'alimenter **le centre-ville de Nevers** jusqu'au quartier de **La Baratte** en passant par le quartier des **Bords-de-Loire**. En fin d'année 2023, ce sont 6 km d'extension qui devraient être réalisés, incluant ceux déjà réalisés en 2022 (raccordement de l'Ehpad Marion de Givry).

**43 bâtiments supplémentaires** vont être ainsi raccordés, soit l'équivalent de **2500 logements**, tels que **l'hôtel de ville**, **le tribunal de grande instance**, **l'école André-Cloix**, **La Maison**, **la Maison des sports**, **l'école Pierre-Brossolette**, **les immeubles collectifs de Nièvre Habitat** aux **Bords de Loire** et **le Centre-Expo**.

À la fin des travaux en 2025, **185 bâtiments neversois** (200 sur le territoire de Nevers Agglomération) bénéficieront de ce mode de chauffage performant, économique et écologique.

## Les atouts du réseau de chaleur pour la collectivité

- Meilleure maîtrise des coûts énergétiques
- Chaleur provenant à plus de 70 % de l'incinération des ordures ménagères et d'une chaudière bois
- Préservation de l'environnement grâce à la diminution des rejets atmosphériques types gaz à effet de serre
- Sécurité accrue des bâtiments raccordés : la chaleur est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux sous-stations. Ces dernières ne produisent ni fumées, ni poussières, ni odeurs et fonctionnent sans combustible